

2011/3592 - Mise en valeur du Palais de Justice à Lyon 5e - Opération 65001003 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2008-1, programme 00013, pour un montant de 500 000 euros. (Direction de l'Eclairage Public) (BMO du 27/06/2011, p. 1425)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Il s'agit du Palais de Justice et de sa mise en lumière. Vous savez que le Palais de Justice est classé Monument historique. Il a fait l'objet d'une restructuration complète et d'une redistribution des locaux entre ceux du Conseil Général et ceux de l'Etat.

C'est un bâtiment qui évidemment est monumental, prestigieux et la Ville de Lyon se propose de le mettre en lumière, en tenant compte tout à la fois du parvis qui sera créé, dans le cadre de l'aménagement des Berges de Saône, en tenant compte des nouvelles techniques, puisqu'on mettra des leds, pour que cela consomme moins et dure plus longtemps, et puis surtout, d'un éclairage dynamique qui peut varier tout à la fois dans la même soirée et selon les jours, en fonction des événements au niveau de la ville. Tout cela pour une somme de 500.000 €. Inauguration prévue le 8 décembre 2012.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, chers Collègues, Monsieur l'Adjoint, je tenais juste à saluer l'effort remarquable fait par la Ville de Lyon, pour l'éclairage de ce bâtiment emblématique de l'architecture lyonnaise. Tous les Lyonnais connaissent ce monument historique, au même titre qu'ils connaissent la Basilique de Fourvière, l'Hôtel de Ville ou encore l'Hôtel du Département.

Donc c'est un très bel effort qui est fait là par la Ville de Lyon : c'est un investissement conséquent qui s'inscrit un peu dans la continuité du Plan Lumière que vous avez dernièrement encore fait avancer avec l'éclairage du Lycée Saint Just, qui, lui aussi, constitue un très bel ouvrage lyonnais. Maintenant avec l'éclairage du Palais de Justice, quand cela sera fini, on aura une très belle perspective, d'autant plus que les Lyonnais connaissent mal leur Palais de Justice, à moins d'avoir eu quelques déboires, surtout pour les affaires qui sont traitées au Palais de Justice historique. Donc à moins d'aller aux Journées du Patrimoine, on n'a pas souvent l'occasion de connaître l'intérieur de ce magnifique bâtiment, dont le travail réalisé par les artisans et les entreprises du bâtiment sous la direction des architectes Reppelin et Eyraud est lui aussi tout à fait remarquable.

Néanmoins, les Lyonnais connaissent leur Palais de Justice plus par l'extérieur. Cette opération continuera à pouvoir valoriser ce magnifique bâtiment.

Je dirai juste un mot : le travail qui est réalisé par les Services de l'Etat et le Conseil Général, est un très bon investissement. Toutefois, j'en profite juste pour regretter que la décision de rogner des locaux qui étaient prévus à la fois pour la Maison du Rhône du Vieux-Lyon et pour la Police municipale de Lyon 5^e, cela n'est pas par contre une très bonne

idée. Il y aura quand même une Maison du Rhône du Vieux-Lyon, bien entendu, mais elle sera beaucoup plus petite qu'elle n'était prévue. On peut le regretter.

Par contre, cet investissement, qui s'inscrit aussi non seulement sur le Plan Lumière, mais également sur le projet Rives de Saône, je pense, sera tout à fait apprécié par les Lyonnais et donc le Groupe Centre Gauche Démocrate votera, bien entendu, ce rapport. Je vous remercie.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5^e arrondissement :
Monsieur le Maire, mes chers Collègues, vous devinez l'extrême sensibilité qui peut être la nôtre, dans notre arrondissement, à tout ce qui touche à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine architectural.

S'il est un édifice emblématique de ce patrimoine et des quartiers anciens du Vieux-Lyon, c'est bien ce palais des 24 colonnes, œuvre de Baltard, et par ailleurs théâtre d'un procès ô combien historique, qui a marqué la mémoire de notre ville.

Je ne peux donc que me réjouir de la réalisation de ce projet dans le cadre du Plan Lumière. Cette nouvelle scénographie basée sur les technologies les plus récentes, scellera l'alliance de l'histoire et de la modernité.

Vous le savez, la remise en lumière du Palais de Justice suscitait une forte attente. Elle viendra parachever de la plus belle des manières, les travaux gigantesques qui ont été entrepris sur ce bâtiment, qui sera au cœur du projet Rives de Saône.

Avec le réaménagement du débouché de la passerelle et du parvis, le Palais de Justice retrouvera enfin toute sa majesté. Je vous en remercie, Monsieur le Maire, mes chers Collègues.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)